

Foyer socio-éducatif du collège Octave Gréard

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 Novembre 2012

Présents :

- Mme le Principal : Mme ALEXANDRE
 - Des membres du Bureau du FSE :
 - La présidente : Mme AUCUY
 - La trésorière : Mme MEMIER
 - La secrétaire : Mme MARQUES
 - Mme la CPE : Mme JUHEL
 - Un professeur : M. VILETTE
 - M. FROIN : Enseignant Coordinateur de l'UPI
 - Deux parents, délégués des parents d'élèves :
Mme GILBERT (A.P.E.O.G.) et M. LEBRUN (F.C.P.E.)
 - Trois élèves, représentants des élèves au CA :
Valentine COSSON (3^{ème} D), Louis-René VEILLON (3^{ème} D) et
Sauveur PERE (3^{ème} A)

Élection du Bureau :

Mme ALEXANDRE propose de reconduire la composition du Bureau pour un an.

Mmes AUCUY, MARQUES et MEMIER sont reconduites dans leur fonction à l'unanimité.

Bilan financier :

Après étude et présentation par Mme MEMIER de la comptabilité du FSE pour l'année scolaire 10/11 et pour l'année scolaire 11/12 (document distribué et à disposition), les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Mme Alexandre précise que le bilan financier du FSE devra être présenté au Conseil d'administration.

Rappel : le FSE est de droit domicilié au collège qui est rattaché à l'agence comptable du lycée Jacques DECOUR .

Cotisations des familles au FSE :

Mme MEMIER fait remarquer que la somme des cotisations des familles est supérieure à celle de l'année scolaire précédente. Il est suggéré que l'intérêt de cette cotisation et de la cotisation à la caisse de solidarité soit présenté par le professeur principal de chaque classe en début d'année et clairement rédigé sur un document de manière à éviter toute confusion entre le rôle du FSE et celui de la Caisse de solidarité.

Ce document sera envoyé aux parents délégués des différentes fédérations de parents d'élèves qui le transmettront aux familles pour information.

Le professeur Principal de chaque classe se chargera de récupérer en début d'année scolaire les chèques de cotisation pour le FSE et la Caisse de solidarité.

Mme Alexandre propose d'entériner l'augmentation de la cotisation (toujours facultative et minimum), de 3€ à 5€ pour l'année scolaire 2012/2013. La proposition est approuvée à l'unanimité.

Rapport d'activités :

- Le *Ciné-Club* à destination des élèves de tous niveaux, animé par M. SANGOIR, le vendredi de 12h45 à 13h30.
- Le *Club Nature et Environnement* organisé par Mme LYBERIS et M. VILETTE.
Les élèves sont très motivés par ce club.
- Le *Club d'Échecs* encadré par l'association *Les Fous Cavaliers* est supprimé car trop onéreux.
- Un club « jeux de société » encadré par un assistant d'éducation a lieu le mardi et le jeudi de 12h30 à 13h15 en salle de permanence : Les élèves souhaitant y participer doivent s'inscrire à l'avance sur les affiches prévues à cet effet devant le bureau de la vie scolaire.
- Un atelier théâtre encadré par deux assistants d'éducation, Raphaël HENRIOT et Romain TORRES, le vendredi de 12h à 13h.
- *La MGI* : Maison du geste et de l'image. L'activité théâtre sera reconduite .
- *Le raid d'intégration* niveau 6^{ème} sera reconduit
- *La formation des délégués* :
Elle est très satisfaisante et est à reconduire pour l'année scolaire 2012-2013.
- *La photo de classe* :
La Société Tourte et Petitin sera sollicitée pour les photos de classes pour l'année scolaire 2012-2013. Un projet pour la réalisation de ces photos et des trombinoscopes (réalisés en début d'année scolaire) est à l'étude avec demande de devis pour les années à venir.
- *Des dépenses approuvées* :
Toute activité périscolaire contribuant à la formation des élèves.
Les dépenses de Noël.
Les « 2J » sont en partie financés par le FSE
L'intervention d'un comédien lors de la deuxième présentation du spectacle donné par les élèves participant au projet avec la MGI

Le rapport d'activités et les dépenses sont approuvés à l'unanimité.

• Des projets d'actions :

Des idées ! (une boîte à idées reste à disposition des élèves au CDI)

- *Atelier théâtre* encadré par Mme ALEXANDRE et M. BALTZER
- *Atelier Arts plastiques* encadré par Mme ALEXANDRE et Mme BAUDRAND
- *La Fête des 3èmes* : Elle aura lieu en fin d'année un samedi après-midi. Un appel est lancé aux bonnes volontés !

Le compte-rendu de la réunion du FSE sera placé sur le site du collège

d'après ses notes,

Mme MARQUES, la secrétaire

